

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. —
 II Prières des Quarante-Heures. — III Retraite fermée pour les prêtres. — IV Le pape. — V Au Vatican. — VI Les *Agnus Dei*. — VII Une conversation avec l'évêque de Dacca. — VIII Une guérison. — IX Saint Ephrem, docteur de l'Eglise universelle.

AU PRONE

Le dimanche 5 décembre

On annonce:

La fête de l'Immaculée-Conception (mercredi), d'obligation;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour les séminaristes.

NOTE.—*Le jeûne et l'abstinence les mercredis, ainsi que le jeûne les vendredis de l'Avent sont supprimés par le nouveau code de droit canonique; à l'exception des Quatre-Temps encore en vigueur.*

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 5 décembre

Mém. du IIe dim. de l'Avent, semi-double; (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de saint Sabbas, 3e or. *Deus, qui*; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Nicolas.

Le mercredi 8 décembre

Fête de l'IMMACULEE-CONCEPTION DE MARIE, double de 1e cl. avec Oct.; mém. de la Férie de l'Avent; préf. de la Ste Vierge. — Aux II vêpres, mém. de la Férie.

NOTE.—*Il n'y a plus de jeûne les mercredis et vendredis de l'Avent. On fait maigre les vendredis. Il n'y a de jeûne que pendant les Quatre-Temps (3e semaine) et la veille de Noël.*

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 12 décembre

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 6 décembre, saint Nicolas (Ahuntsic); du 12, saint Constant.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 11 décembre, saint Damase.
 Diocèse de Joliette. — Du 5 décembre, saint Ambroise (de Kildare).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 9 décembre, sainte Valérie (Boileau); du 10, Notre-Dame-de-Lorette (Rochon).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse de Nicolet. — Du 6 décembre, saint Majorique; du 10, sainte Eulalie. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	6 décembre	— Sainte-Anne. — Sainte-Hélène.
Mercredi	8	— Saint-Aloysius. — Saint-Irénée.
Vendredi	10	— Lachine.
Dimanche	12	— Saint-Vincent-de-Paul. — Saint-Zotique.

RETRAITE FERMEE POUR LES PRETRES

Une retraite fermée pour les prêtres aura lieu à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, du lundi soir, 13 décembre, au vendredi soir suivant. Ceux qui désirent y prendre part sont priés de s'inscrire au plus tôt. S'adresser au Père Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe (Laval), P.Q.

LE PAPE

BENOLT XV est aujourd'hui le docteur de la chrétienté. Qu'il affirme les principes dont il faut s'inspirer, à l'exemple de saint Jérôme, dans l'étude des Saintes Lettres, ou les lois qui régissent les rapports des peuples et fondent solidement la paix internationale; qu'il nous redise quels problèmes traiter, quelle méthode suivre, quel lan-

gage employer lorsque nous prêchons l'Évangile; qu'il dénonce le socialisme comme un ennemi de la vérité, de la charité; qu'il proclame les devoirs du travail ou les devoirs du capital; qu'il condamne la lutte et la haine des classes pour préconiser leur réconciliation... toujours il est la lèvre du Christ, le Saint-Esprit l'assiste, son enseignement est l'enseignement même de Dieu. Aussi nous sommes et nous resterons ses disciples comme nous sommes et comme nous resterons les disciples de Dieu. La soumission loyale de notre pensée répondra en tout à la plénitude de son autorité intellectuelle.

Benoît XV n'est pas seulement le docteur de la chrétienté. Il en est encore le chef. Il a le droit de commander comme il a le droit d'enseigner, et nous sommes tenus de lui obéir comme nous sommes tenus de l'écouter. Les questions sont complexes, les intérêts extrêmement graves, les conflits faciles et redoutables. Il appartient au pape de choisir ses chemins, d'orienter dans le sens qui lui semblera le plus favorable à la religion les vouloirs et les activités. Notre rôle est de nous incliner avec empressement devant ses ordres et devant ses conseils. Que ses directions se rapportent à l'Église tout entière ou seulement à notre pays, l'attitude du pape décidera de la nôtre, sa tactique règlera notre tactique. L'Écriture Sainte proclame que l'homme obéissant sera victorieux: *Vir obediens loquetur victoriam.*¹ Cette parole est vraie aussi des sociétés. L'unité fait leur force et l'obéissance fait leur unité. C'est pourquoi nous nous ferons gloire, afin d'affermir le règne de Dieu, d'être unanimement fidèles à l'esprit de discipline et de marcher dans la voie que nous aura tracée le vicaire de Jésus-Christ.

Le métier de pape est un dur métier. L'homme qui est élevé au sommet de la hiérarchie catholique est exposé à tous

¹ Prov., XXI, 28.

les traits. Ses jours sont parfois abreuvés de douleur, et, au milieu des critiques, des contradictions, des hostilités, son cœur est souvent déchiré. La piété filiale où le respect le dispute à l'affection, voilà le sentiment que nous professerons pour Benoît XV. Cette piété sera vraie, c'est-à-dire émanée de notre âme, et elle s'affirmera dans nos paroles et dans nos écrits, où l'on ne trouvera que des accents de vénération pour la personne de celui qui est ici-bas le plus auguste des pères.

Le Père JANVIER,
au récent congrès de la *Croix* de Paris.

AU VATICAN

Le Saint-Siège sort de la guerre grandi et plus respecté par les puissances du monde. Les journaux anticléricaux, tout en déplorant cette victoire du pape, ne peuvent s'empêcher de la reconnaître.

L'Ere nouvelle (Paris) trace, avec une certaine amertume, le tableau des puissances représentées au Vatican. A la veille de la guerre, il n'y avait, dit-elle, qu'une ambassade, celle de la très catholique Espagne (et l'Autriche?). A l'heure présente, il y en a quatre autres. L'Allemagne s'est hâtée d'élever sa légation au rang d'ambassade. Le Pérou et le Brésil ont fait de même. Le Chili vient de les imiter. La Pologne, la Serbie, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie ont, chacune, un ministre accrédité auprès du Saint-Siège. Le représentant de la Hongrie est arrivé il y a quelques jours. La Grèce traite avec le Vatican pour obtenir un concordat. La Bavière, malgré la création d'une ambassade d'Allemagne, a conservé sa légation. La Hollande et l'Angleterre ont un envoyé extraordinaire. Et, chose étonnante, il y a toujours un ministre de Russie! Nous ajouterons

que la principauté de Monaco qui, depuis plusieurs mois, n'était pas représentée, vient d'accréditer un Français, le vicomte de Fontarce.

De quelque côté qu'on se tourne, on discerne un véritable empressement des puissances temporelles vers le trône romain. Il en est toujours ainsi. Chaque fois que l'on enterre l'Eglise et le pape, ils sortent plus glorieux du tombeau. Leurs ennemis oublient trop que Jésus a promis que les *portes* (c'est-à-dire les *conseils*) de l'enfer ne prévaudraient point.

LES " AGNUS DEI "

 N appelle *Agnus Dei* des petits pains de cire empreints de la figure d'un agneau portant l'étendard de la croix, et que le Souverain Pontife bénit solennellement la première année de son pontificat, puis tous les cinq ans, et enfin l'année du grand jubilé ou année sainte.

Leur origine remonte aux premiers siècles de l'Eglise. On partageait en morceaux le cierge pascal de l'année précédente et on distribuait ces morceaux aux fidèles pendant la semaine sainte. Quelques auteurs font remonter cet usage jusqu'au quatrième siècle, sous les pontificats de saint Melchiade et de saint Sylvestre, au temps de l'empereur Constantin le Grand. Ce qui est certain, c'est que cet usage est très ancien et que l'Eglise et les Souverains Pontifes ont conservé la pieuse coutume de bénir et de distribuer ces objets. Jadis, ceux-ci portaient seulement l'empreinte de l'agneau pascal avec cette devise : *Agnus Dei qui tollit peccata mundi*. Plus tard, on y ajouta l'image de la très sainte Vierge, de saint Joseph et d'autres saints, appartenant aussi aux divers rites orientaux, pour signifier l'union de toutes les branches de l'Eglise universelle.

Depuis trois cents ans, l'*Agnus Dei* est un médaillon ovale de cire blanche, offrant, d'un côté, l'effigie de l'agneau pascal, couché sur le livre apocalyptique aux sept sceaux, nimbé du nimbe crucifère et tenant l'étendard de la résurrection. Autour de l'agneau sont inscrites les paroles du précurseur *Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi*, plus ou moins abrégées suivant l'espace disponible. Au-dessous, se trouvent le nom du pape consécrateur, l'année de la consécration ou celle du pontificat et, quand la place le permet, les armoiries du Souverain Pontife. Au revers, on voit l'image et le nom d'un ou de plusieurs saints.

Les *Agnus Dei* sont faits avec de la cire vierge, pour symboliser, disent-les prières de la bénédiction, la nature humaine de Jésus-Christ prise dans le sein immaculé de la très sainte Vierge. Ils portent l'empreinte d'un agneau, comme symbole de l'agneau sans tache qui s'immola sur la croix pour le salut du genre humain. On les trempe dans l'eau bénite, parce que l'eau est l'élément dont Dieu s'est servi, dans l'ancienne loi, pour opérer la plupart des miracles. On y mêle du baume pour figurer la bonne odeur de Jésus-Christ dont les chrétiens doivent conserver et répandre le divin parfum. Enfin le saint chrême, qu'on y mêle aussi, est le symbole de la charité.

Le privilège de préparer les *Agnus Dei* appartenait autrefois au sacriste du Souverain Pontife. Le pape Clément VIII l'a transféré aux moines de l'ordre de Citeaux, qui sont toujours restés depuis lors en possession de ce privilège.

Depuis 1870, il n'y avait plus eu de bénédiction des *Agnus Dei*. Léon XIII renoua la tradition à l'occasion du jubilé de l'année sainte, en les bénissant solennellement le 17 juin 1900. Pie X les bénit la première année de son pontificat et Benoît XV, le 25 juillet 1915, au jour de la fête de l'apôtre saint Jacques, son patron, et, plus récemment, le dimanche 1er août dernier.

L'Eglise a placé les *Agnus Dei* au nombre des sacramentaux, c'est-à-dire qu'elle leur attribue une vertu particulière qui répond à nos besoins spirituels ou temporels sans cependant s'exercer infailliblement. Ils ne doivent leur efficacité qu'aux prières de l'Eglise et en raison des dispositions de celui qui les emploie avec confiance et respect.

UNE CONVERSATION AVEC L'EVEQUE DE DACCA

LE lundi 15 novembre, Mgr Legrand, évêque de Dacca, au Bengale, qui était de passage au Canada, chez ses frères en religion les Pères de Sainte-Croix depuis quelques semaines, faisait visite à l'archevêché de Montréal. Sa Grandeur devait repartir pour son lointain pays quelques jours plus tard. Nous avons eu la bonne fortune de l'entendre causer longuement de sa vie, de son pays du Bengale et de l'oeuvre qu'il y accomplit depuis vingt-et-un ans comme missionnaire et depuis quatre ans comme évêque. Avec l'autorisation du vénérable prélat, nous désirons faire bénéficier nos lecteurs de cette conversation, ou de cette interview, que Mgr Legrand a bien voulu nous accorder.

* * *

L'évêque de Dacca est, au physique, un beau vieillard. Sa riche barbe de patriarche et sa longue chevelure toute ondulée et très fournie se sont depuis longtemps enneigées. Elles font à sa figure le cadre le plus singulier qui se puisse voir, au milieu duquel apparaissent, ou mieux s'exquissent, des traits fins et réguliers, une bouche au franc et large sourire et des yeux vifs et pénétrants. Bien que la malaria ait laissé je ne sais quelle empreinte sur ce noble visage qu'on sent toujours un peu fiévreux, il apparaît clairement que le prélat, qui n'a d'ailleurs que 67 ans, est encore très actif. C'est un cau-

seur intarissable, qui raconte avec infiniment d'esprit ses longs voyages et tout ce dont il a été témoin.

Il n'y a que quatre ans que Mgr Legrand est évêque, mais il y en a plus de vingt qu'il est missionnaire au Bengale. Tout jeune prêtre, c'est-à-dire à 26 ans, en 1879, il sortait du célèbre séminaire des Missions Etrangères de Paris et s'en allait au Japon, où il fut sept ans. Epuisé par l'ardu labeur des missions, il revint en France vers 1886 et exerça le saint ministère en son pays de Normandie. Il aime à dire qu'il y fut " même " aumônier de religieuses. Après neuf ans, en 1895, il entra dans la communauté des religieux de Sainte-Croix. On l'envoya à Rome, où il fut supérieur d'un scolasticat pendant quatre ans. Il revint alors à Angers, où il fonda un autre scolasticat. A l'heure mauvaise des expulsions, il partit pour les Indes avec ses scolastiques. Peu après, il reprenait la vie de missionnaire, s'enfonçant dans la jungle des forêts vierges de l'Arakan — où il dut, plus d'une fois, se servir du " fusil " pour avoir de quoi manger. Il occupa par la suite plusieurs postes dans ce vaste diocèse de Dacca, dont il est devenu évêque il y a quatre ans. L'on sait, en effet, que toutes les missions du Bengale ont été confiées aux religieux de Sainte-Croix, en 1886, par le pape Léon XIII, d'illustre mémoire.

• • •

Le Bengale est une région de l'Inde anglaise située entre l'Himalaya et le golfe du Bengale précisément. C'est une vaste plaine qui s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer. Beau pays, dit Monseigneur, toujours verdoyant, où l'on ne connaît pas la chute des feuilles tant célébrée par les poètes, mais un pays où la température est constamment élevée et qui souffre beaucoup des inondations périodiques auxquelles il est exposé. Le diocèse de Dacca couvre une très large étendue qui com-

prend ces parties bien distinctes, au sud l'Arakan (Birmanie) et au nord le Bengale proprement dit. Lors de la "mousson" estivale, le Bengale reçoit des pluies abondantes. Le sol n'est plus alors qu'un immense marécage. L'humidité excessive et la chaleur constante font de cette terre l'une des plus malsaines qui soient — c'est le pays de la terrible malaria — mais aussi l'une des plus fécondes du globe, qui donne, par an, jusqu'à deux et trois récoltes. Dans les parties basses, ce sont des rizières sans fin. Le riz est la grande richesse de cette contrée. Mais la récolte en varie selon le caprice des inondations, et, si elle manque, comme cette année probablement, c'est la disette ou même la famine. Sur ces terrains d'alluvion, on ne rencontre presque pas de minéraux, mais les forêts sont encore très étendues. Par contre, le pays birman de l'Arakan est très montagneux. La population du territoire que comprend le diocèse de Dacca, au delta du Gange et du Brahmapoutra, est d'environ vingt millions d'habitants, dont soixante-dix pour cent sont mahométans, le reste hindous, brahmanites ou bouddhistes. Il y a plusieurs milliers de chrétiens, des protestants de diverses sectes, et environ quinze mille catholiques, "disséminés et éparpillés" un peu partout. Pour entretenir ses quinze mille fidèles et convertir ces millions de fanatiques musulmans, hindous, brahmanites ou bouddhistes, Mgr Lagrand n'a qu'une vingtaine de missionnaires: "un par million", explique-t-il, avec un accent qui en dit long sur son désir d'en avoir davantage.

* * *

Les convertir, tous ces pauvres gens, comme il le voudrait, en effet, le saint homme d'évêque! Mais ce n'est pas facile. L'on sait depuis longtemps jusqu'où les mahométans, par exemple, sont fanatiques. Leur religion même leur défend de discuter. Ils possèdent la vérité, enseigne le prophète, toute

discussion serait inutile et même nuisible. On comprend qu'ils soient pratiquement inaccessibles. Pour les hindous et les brahmanites, il y a la grosse question des castes. Le fond de leur religion, c'est d'appartenir à sa caste et de n'en pas sortir. Brahma a tiré sa " caste sacerdotale " de sa tête, les autres castes, de ses bras, de ses jambes ou d'ailleurs — telle est leur croyance, — personne ne peut s'affranchir du lot que lui impose sa naissance. On se marie dans sa caste, jamais en dehors. Bien plus, la femme est l'esclave de son mari. Devenue veuve, alors qu'on brûle les restes de son seigneur et maître, la perfection de la loi veut qu'on la jette toute vive sur le même bûcher ou qu'elle s'y jette elle-même. Le gouvernement anglais, qui a là son agent, vrai souverain de la " présidence ", a défendu cette coutume barbare. Mais la défense est souvent méconnue. Les veuves qui survivent sont des êtres abjects, qui ne peuvent pas se remarier, qu'on méprise, qu'on enferme — d'ailleurs les femmes sont toutes cloîtrées comme chez les musulmans — ou encore qu'on jette à la voirie et qui s'en vont hélas! dans les centres, à la prostitution. Comme on marie les filles très jeunes (sans les consulter, ce sont les parents qui arrangent l'affaire), il y a beaucoup de jeunes veuves — de 12 à 15 ans. Ce serait l'une des joies du vénérable Mgr Legrand de fonder un *orphelinat* ou mieux un *asile* pour ces pauvres enfants délaissées et vouées au mal. Il a confiance d'y parvenir.

* * *

La tâche est lourde et vaste, on le voit. Mais Mgr l'évêque de Dacca compte sur ses missionnaires, qu'il voudrait plus nombreux, nous l'avons déjà dit. Parmi ces missionnaires, le vénérable évêque a bien voulu nous affirmer à plusieurs reprises qu'il estime les Canadiens des plus généreux et des plus vaillants. Il nous a parlé notamment du Père Desrochers, qui

a ruiné sa santé dans les missions, où il fut, sept années durant, à courir souvent nu-pieds (à cause de la boue), par des routes impossibles et sous la chaleur torride; du père Harel, qui a remplacé le précédent et qui n'a pas fait moins; du père LePailleur (le propre neveu de Mgr LePailleur), qui est son secrétaire et avec qui l'évêque de Dacca vit comme un père avec son fils.

“ Ces Canadiens, insistait Monseigneur, il n'y quasi pas moyen de les arrêter dans leur zèle et leur activité. Ils ne veulent pas prendre de congés! Je suis obligé de leur imposer quelques repos au nom de la sainte obéissance. Ainsi, par exemple, j'ai dû me fâcher pour contraindre le cher Père LePailleur à prendre quelques jours de vacances! ” “ Mais vous avez réussi, Monseigneur, interrompit un chanoine! Vous êtes plus fort que nous. Ici, nous ne l'aurions pas pu! ” Et ce fut une explosion de douce joie dans l'assistance.

La joie, Mgr Legrand en est un partisan résolu. “ Il faut de la gaieté à nos missionnaires, nous disait-il. C'est absolument nécessaire. Du travail, oui, du labeur et de la besogne, c'est mon programme! Mais il faut se détendre un peu et il faut rire! J'y tiens. Je laisse les cérémonies pour les “ pontificales ”. Entre nous, j'estime qu'il convient de se donner du bon temps à l'heure des récréations. Cela assouplit l'esprit, parce que la digestion se fait mieux. ” Et il nous était aisé de constater que ce fin et spirituel causeur s'y entend mieux que personne à égayer ses hôtes ou ses commensaux.

Sous cette apparence joviale, toutefois, il est parfaitement évident que l'évêque missionnaire dissimule un apôtre, qui ne craint ni le labeur, ni les fatigues. Quarante ans de missions, des courses interminables, sous un climat de feu, sur une terre en marécage, des catéchismes et des prédications qui n'en finissent plus, surtout des inquiétudes et des soucis constants au

sujet de ses chères ouailles, il a toute une vie admirable à son crédit qui le prouve surabondamment. En l'écoutant causer, le mot des Saintes Lettres nous revenait tout naturellement à l'esprit: "Qu'ils sont beaux les pieds qui portent de tels hommes, vers les contrées les plus inhospitalières, à la recherche des âmes qu'il faut gagner à l'Evangile ! *Quam speciosi pedes evangelizantium!* "

Le bon Dieu, qui peut tout, daignera-t-il se servir des modestes lignes que nous traçons en ce moment pour éveiller dans le coeur de quelques jeunes de chez-nous la vocation aux missions du Bengale ? Qu'on nous permette de dire, de très loin maintenant, au saint et charmant évêque de Dacca: " Monseigneur, nous le voudrions de toute notre âme. "

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR

UNE GUERISON



PRES le *pèlerinage national* français, il arrive souvent que la Sainte Vierge transforme une amélioration donnée à Lourdes en une véritable guérison, soit dans le train lui-même pendant le retour, soit pendant les jours qui suivent. C'est ce que vient d'éprouver une heureuse pèlerine de Marseille qui a fait partie du *pèlerinage national*, cette année, du 17 au 24 août.

Mme Marie Roux, domiciliée 52 rue Saint-Suffren, âgée de 49 ans, souffrait depuis sept ans d'un rhumatisme polyarticulaire chronique. Les articulations étaient déformées, l'œdème s'était généralisé, les poignets, les doigts, les genoux étaient ankylosés. Aussi la pauvre malade était-elle incapable de se coiffer, de se livrer aux travaux du ménage, etc. La moindre marche, le moindre effort l'essoufflait, et les souffrances étaient si grandes qu'elle aspirait à mourir.

Ayant appris qu'un train du *pèlerinage national* se formait à Marseille, elle se traîna comme elle put, courbée en deux, les deux mains appuyées sur un bâton, jusqu'au bureau de la presse catholique, 47 boulevard du Muy, où se trouvait le secrétariat du *pèlerinage*. Elle ne sollicita point l'hospitalisation de *Notre-Dame de Salut*, mais elle demanda à être accompagnée, parce qu'elle était, disait-elle, dans l'impossibilité de se servir de ses bras. Le 17 août au matin, le jour même du départ, elle fit dire qu'elle ne pouvait pas partir parce que la personne sur laquelle elle comptait pour l'accompagner faisait défaut. Il fallut qu'une enfant de *Notre-Dame de Salut* se rendit chez elle, lui préparât son sac de voyage et l'amenât à la gare en la soutenant. On la hissa dans un compartiment, et, pendant le voyage, chaque fois qu'elle voulut se lever, les voisins durent la soulever à deux mains. Elle était impuissante à se servir elle-même.

A Lourdes, un brancardier, pris de pitié pour elle, lui donna une carte d'accès à la piscine et à la grotte et l'aida à s'y rendre pendant les cinq jours du *pèlerinage*. Elle prit trois bains dans la piscine sans résultat. C'est le dimanche soir 22 août qu'elle s'est sentie guérie. Après les vêpres et le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc, qui avait clôturé le triduum en l'honneur de la sainte, elle se trouvait devant la grotte et elle y priait avec une ferveur qui fut remarquée de plusieurs pèlerins de Marseille. Tout à coup, elle éprouva d'horribles douleurs. Puis, dit-elle, elle sentit un souffle qui effleura son visage; si bien qu'elle tourna instinctivement les yeux tout autour pour voir qui avait soufflé sur elle. Elle ne vit rien, mais elle eut aussitôt l'impression qu'elle était guérie.

Elle ne dit rien cependant, pas même au brancardier dont elle refusait le bras mais qui la força à se laisser aider. Toute à la joie, mais ayant peine à croire à son bonheur, elle garda jalousement son secret. Le lendemain, jour du départ, elle

devança à la gare les pèlerins de son compartiment, et, quand ils arrivèrent, ils furent stupéfaits de voir qu'elle était installée elle-même et qu'elle recevait leurs colis pour les placer dans le filet. A eux non plus, elle ne dit rien des détails de sa guérison. C'est seulement à Marseille, le surlendemain de son arrivée, qu'elle alla raconter sa guérison aux personnes du bureau de la presse catholique qui l'avaient inscrite. Ce jour-là aussi, elle se présentait à son docteur qui l'avait vue le jour même de son départ pour Lourdes.

Depuis ce moment, l'amélioration est allée grandissant. La marche est alerte et les mouvements dégagés. Elle rayonne de joie et publie partout la bonté de la Sainte Vierge. Elle va de maison en maison, monte d'étage en étage, pour faire connaître la ligue de l'*Ave Maria*. Déjà elle a recueilli près de huit dizaines de ligueurs. Elle a enrôlé tous ses voisins de la rue Saint-Suffren qui sont émerveillés de la voir si alerte et si vivante.

Voici du reste le certificat très explicite du docteur Robert qui la soignait et qui l'a vue aussitôt avant son départ et aussitôt après son retour de Lourdes :

Le Dr Léopold Robert, soussigné, domicilié, 1, avenue Cantini, à Marseille, certifie avoir donné des soins, depuis le commencement de l'année 1920, à Mme Roux Marie, domiciliée, 52, rue Saint-Suffren, à Marseille, pour du rhumatisme polyarticulaire chronique, avec déformation des articulations, oedème généralisé, ankylose des poignets, des doigts, des genoux, essoufflement à la marche ou au moindre effort, impossibilité de se coiffer et de se livrer à divers travaux du ménage. — Le 17 août 1920, j'ai vu Mme Roux avant son départ pour Lourdes. Son état était toujours le même. — Le 26 août 1920, à son retour de Lourdes, j'ai revu Mme Roux dans mon cabinet, marchant facilement, présentant une grande liberté des mouvements des doigts, des poignets, des genoux, n'ayant presque plus d'oedème des articulations, hepreuse en un mot de me faire constater une si grande amélioration dans son état. Je la félicitai vivement, parce que je l'avais laissée bien malade. — Aujourd'hui, 8 octobre 1920, son état s'est encore bien amélioré, et elle veut reprendre toutes ses occupations et tout le travail qu'elle faisait avant sa maladie.

Fait à Marseille, le 8 octobre 1920.

L. ROBERT.

SAINT EPHREM

docteur de l'Eglise universelle

Le mardi, 27 juillet, la Congrégation des Rites a établi le décret qui déclare saint Ephrem docteur de l'Eglise universelle.

Cette décision, étudiée et préparée conformément au désir spécial du Souverain Pontife, ne peut manquer d'être accueillie avec joie par tout l'Orient, dont saint Ephrem est une des plus éclatantes gloires.

Voici comment Sa Béatitudo Mgr Ignace Ephrem II Rammani, patriarche syrien d'Antioche, s'exprimait, au sujet de saint Ephrem, dans une conférence qu'il donnait à Rome le 18 janvier dernier :

“L'étude de la Sainte Ecriture ne devait pas se limiter à Antioche, en ces temps-là. L'école d'Edesse acquit bientôt une grande renommée et attira à elle les étudiants et les savants de l'empire des Sassanides. Elle fut appelée pour ce motif l'école des Orientaux. Son plus illustre docteur fut saint Ephrem, qui composa avec une doctrine profonde de très savants commentaires sur divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.” — Et plus loin : “Le prince des écrivains syriens est d'ailleurs saint Ephrem... Homme d'une fécondité prodigieuse, qui nous a laissé des commentaires sur la Sainte Ecriture, des traités, des épîtres, des homélies. Mais une gloire spéciale lui revient comme auteur d'hymnes qu'il composa sur des rythmes multiples. Il les faisait chanter par les vierges consacrées à Dieu, sur des mélodies diverses, dans le but de répandre dans les coeurs l'amour de Dieu ou de combattre les hérétiques.”

On trouve dans saint Ephrem des déclarations d'une clarté éblouissante sur l'immaculée conception de la Vierge Marie et sur la primauté de Pierre.



Les *Acta Apostolicae Sedis*, dans leur dernière livraison, publient une encyclique commençant par les mots *Principi apostolorum*, sur saint Ephrem, docteur de l'Eglise universelle. Elle est datée du 5 octobre.

“ Cette encyclique, lit-on dans le préambule, suit de fort près, celle que nous vous adressâmes, vénérables frères, au jour anniversaire de la naissance de saint Jérôme. C'est que, en effet, ces deux grands hommes se ressemblent sur plus d'un point. Jérôme et Ephrem furent presque contemporains, furent tous deux moines, habitèrent tous deux la Syrie, excellèrent tous deux dans la connaissance et l'étude de l'Ecriture Sainte. On peut les appeler à bon droit deux candélabres brillants destinés par Dieu à éclairer, l'un l'Occident et l'autre l'Orient. Dans leurs écrits, même bonté et même esprit aussi, de même qu'en eux resplendit la doctrine unanime et immuable des Pères latins et orientaux. Il convient pareillement que leur louange et leur gloire se fondent en une seule. ”

L'encyclique retrace ensuite la sainte vie d'Ephrem, exalte la ferveur de son apostolat, la sûreté de sa doctrine, citant notamment ses paroles sur le sacrifice de la messe, sur la Vierge mère de Dieu, sur la primauté de Pierre.

Le pape termine en conférant solennellement à saint Ephrem le titre de docteur de l'Eglise. Il décrète que sa fête, le 1^{er} juin, sera célébrée de façon semblable à celle des autres docteurs de l'Eglise universelle. “ Puissent tomber, conclus-il, au souffle de la grâce de Dieu et sous les auspices de saint Ephrem, les obstacles qui retiennent, hélas! une portion belle du troupeau chrétien en dehors de la pierre mystique sur laquelle le Christ a édifié son Eglise. ”